

Ministère :
Education Nationale

Académie :
BORDEAUX

Etablissement : COLLEGE PIAN SUR GARONNE
BP 70015
33490 PIAN S/GARONNE
Numéro au répertoire national : 0332934K
Numéro de téléphone : 05 57 98 11 50

Collectivité de rattachement :
DEPARTEMENT
GIRONDE

Pièce B11.1

Exercice : 2012

Décision Modificative n° 3
(Soumise au vote du Conseil d'administration)

Situation estimée des réserves

(à remplir obligatoirement en cas de proposition de prélèvement)

Libellé	Montant figurant au bilan (C/1068)	Résultat non affecté C/11 et C/12 (+ ou -)	A déduire			Net disponible (dernier exercice arrêté)	Prélèvements déjà autorisés (à compter dernier exercice arrêté)	Net disponible après prélèvements autorisés	Montant du prélèvement proposé	Net disponible après prélèvement proposé
			Dépôts et cautionnements	Valeur des stocks	Réserves immobilisées					
SG	45 722.51				23 109.65	22 612.86	4 050.00	18 562.86	2 000.00	16 562.86
SS R2	35 585.90			4 718.07		30 867.83		30 867.83	11 300.00	19 567.83

Montant du fonds de roulement au 31 décembre 2011

Etablissement	Somme des soldes créditeurs des comptes des classes 1 et 2	Somme des soldes débiteurs des comptes des classes 1, 2 et 3	Solde débiteur du compte dépôts et cautionnement (C/275)	Montant du fonds de roulement
0332934K	351 441.73	302 973.49		48 468.24

Chapitres budgétaires		Rappel des crédits ouverts (Budget initial + D.B.M. exécutoires)	Propositions du chef d'établissement soumises au vote du C.A.	Crédits votés par le C.A.	Cadre réservé aux Autorités de Contrôle
Code	Intitulé				
Première section - Fonctionnement					
A1	Activ. éduc. pédago. (RE GEN)	21 388.86	2 000.00	23 388.86	
A2	Activ éduc. pédago. (RE SPE)	4 976.87	0.00	4 976.87	
B	Viabilisation	54 000.00	0.00	54 000.00	
C	Entretien	38 911.95	0.00	38 911.95	
D	Autres charges générales	30 192.00	0.00	30 192.00	
F	Aides et transferts	32 691.20	0.00	32 691.20	
TOTAL service général		182 160.88	2 000.00	184 160.88	
J31	Projets artist. ou culturel	7 724.40	0.00	7 724.40	
J83		227.50	0.00	227.50	
N3	Appariements, voyages, échanges	56 435.12	0.00	56 435.12	
N5	Ecole ouverte	3 100.00	0.00	3 100.00	
R2	Serv.annexe héberg(hors G.S.)	209 226.80	0.00	209 226.80	
R81	CAE Contrat d'Accompagnement	17 444.60	0.00	17 444.60	
TOTAL services spéciaux		294 158.42	0.00	294 158.42	
Total Budget principal (1) (Première section)		476 319.30	2 000.00	478 319.30	
Excédent de l'exercice (Virement à la deuxième section)		0.00	0.00	0.00	
Total		476 319.30	2 000.00	478 319.30	

Chapitres budgétaires		Rappel des crédits ouverts (Budget initial + D.B.M. exécutoires)	Propositions du chef d'établissement soumises au vote du C.A.	Crédits votés par le C.A.	Cadre réservé aux Autorités de Contrôle
Code	Intitulé				

Deuxième section - Opérations en capital

ZD	Budget principal (2)	32 493.44	0.00	32 493.44	
Mode de réalisation de l'équilibre					
	Déficit de l'exercice (Virement à la première section)	10 250.00	2 000.00	12 250.00	
	Augmentation du fonds de roulement (Service général et services spéciaux)	0.00	0.00	0.00	
	Total	42 743.44	2 000.00	44 743.44	

Total général (1 + 2)

Total brut des dépenses	519 062.74	4 000.00	523 062.74	
A déduire (Virement entre sections)	10 250.00	2 000.00	12 250.00	
Total net des dépenses	508 812.74	2 000.00	510 812.74	

Chapitres budgétaires		Rappel des recettes admises (Budget initial + D.B.M. exécutoires)	Propositions du chef d'établissement soumises au vote du C.A.	Crédits votés par le C.A.	Cadre réservé aux Autorités de Contrôle
Code	Intitulé				
Première section - Fonctionnement					
70	Ventes prestations de services	100.00	0.00	100.00	
741	Subventions état	27 093.93	0.00	27 093.93	
744	Subvent. collectivités publ.	147 715.95	0.00	147 715.95	
748	Autres subvent. exploitation	4 000.00	0.00	4 000.00	
77	Produits exceptionnels	1.00	0.00	1.00	
TOTAL service général		178 910.88	0.00	178 910.88	
J31	Projets artist. ou culturel	7 724.40	0.00	7 724.40	
J83		227.50	0.00	227.50	
N3	Appariements, voyages, échanges	56 435.12	0.00	56 435.12	
N5	Ecole ouverte	3 100.00	0.00	3 100.00	
R2	Serv.annexe héberg(hors G.S.)	202 226.80	0.00	202 226.80	
R81	CAE Contrat d'Accompagnement	17 444.60	0.00	17 444.60	
TOTAL services spéciaux		287 158.42	0.00	287 158.42	
Total Budget principal (1) (Première section)		466 069.30	0.00	466 069.30	
Déficit de l'exercice (Virement de la deuxième section)		10 250.00	2 000.00	12 250.00	
Total		476 319.30	2 000.00	478 319.30	

Chapitres budgétaires		Rappel des recettes admises (Budget initial + D.B.M. exécutoires)	Propositions du chef d'établissement soumises au vote du C.A.	Crédits votés par le C.A.	Cadre réservé aux Autorités de Contrôle
Code	Intitulé				

Deuxième section - Opérations en capital

ZR	Budget principal (2)	27 393.44	0.00	27 393.44	
Mode de réalisation de l'équilibre					
	Excédent de l'exercice (Virement de la première section)	0.00	0.00	0.00	
	Diminution du fonds de roulement (Service général et services spéciaux)	15 350.00	2 000.00	17 350.00	
	Total	42 743.44	2 000.00	44 743.44	

Total général (1 + 2)

Total brut des recettes	519 062.74	4 000.00	523 062.74	
A déduire (Virement entre sections)	10 250.00	2 000.00	12 250.00	
Total net des recettes	508 812.74	2 000.00	510 812.74	

Extrait de la délibération du conseil d'administration		
Délibération du : 25/06/12		
Nombre de membres du conseil	:	24
Membres présents	:	20
- Abstentions	:	0
- Bulletins blancs	:	0
- Bulletins nuls	:	0
- Suffrages exprimés	:	20
- Pour	:	20
- Contre	:	0
Le Chef d'établissement, M. Stéphane CHICHE		

L'intégralité de la délibération relative au budget doit être transmise aux autorités de contrôle dans les délais réglementaires.

Cadres réservés aux autorités de contrôle (*)

Vu, à _____, le _____ L'autorité académique

Vu, à _____, le _____ La collectivité de rattachement

Vu, à _____, le _____ Le représentant de l'Etat

Réglé conjointement	
A _____, le _____ L' autorité académique	_____, le _____ La collectivité de rattachement
Transmis au représentant de l'Etat, pour notification à l'établissement	
Notifié à l'établissement par le représentant de l'état A _____, le _____ Le représentant de l'Etat	Réglé par le représentant de l'Etat après avis de la Chambre régionale des comptes et notifié à l'établissement A _____, le _____ Le représentant de l'Etat

(*) Un exemplaire de la décision modificative est adressé par l'établissement à chaque autorité de contrôle

Date résultat du C.A.	N° opér.	N° Ligne	Référence	Ligne budgétaire	Type opér.	Ouvertures de crédits			Prévisions de recettes		
						Rappels	Modifications	Totaux	Rappels	Modifications	Totaux
25/06/12	7	1	Conseil du 25/06/12 - Manuels	A1 6062	32	0.00	2 000.00	2 000.00			
Totaux							2 000.00			0.00	

Etablissement : 0332934K
COLLEGE PIAN SUR GARONNE
BP 70015
1, Lalière Nord
33490 PIAN S/GARONNE

Le 26/06/12

Le Chef d'établissement

à

Monsieur le Président du Conseil
Général de GIRONDE

OBJET : Transmission d'une décision modificative au budget de l'exercice 2012.

J'ai l'honneur de vous transmettre la décision budgétaire modificative n° 3 soumise au vote du conseil d'administration au cours de la séance du 25/06/12.

Vous trouverez également, ci-joint, la décision budgétaire modificative présentée pour information au conseil d'administration sous le numéro 2.

Pièces jointes :

- Décision budgétaire modificative n° 3.
- Développement de la Décision budgétaire modificative n° 3.

- Développement de la décision budgétaire modificative présentée pour information, numéro 2.

Le Chef d'établissement,
M. Stéphane CHICHE

Décision budgétaire modificative
soumise au vote
du conseil d'administration
numéro 3 reçue le

Monsieur le Président du
Conseil Général de GIRONDE

Etablissement : 0332934K
COLLEGE PIAN SUR GARONNE
BP 70015
1, Lalière Nord
33490 PIAN S/GARONNE

Le 26/06/12

Le Chef d'établissement

à

Monsieur le Préfet du Département
de GIRONDE

OBJET : Transmission d'une décision modificative au budget de l'exercice 2012.

J'ai l'honneur de vous transmettre la décision budgétaire modificative n° 3 soumise au vote du conseil d'administration au cours de la séance du 25/06/12.

Vous trouverez également, ci-joint, la décision budgétaire modificative présentée pour information au conseil d'administration sous le numéro 2.

Pièces jointes :

- Décision budgétaire modificative n° 3.
- Développement de la Décision budgétaire modificative n° 3.

- Développement de la décision budgétaire modificative présentée pour information, numéro 2.

Le Chef d'établissement,
M. Stéphane CHICHE

Décision budgétaire modificative
soumise au vote
du conseil d'administration
numéro 3 reçue le

Monsieur le Préfet du
Département de GIRONDE

Etablissement : 0332934K
COLLEGE PIAN SUR GARONNE
BP 70015
1, Lalière Nord
33490 PIAN S/GARONNE

Le 26/06/12

Le Chef d'établissement

à

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,
Directeur des services
départementaux de l'Education
Nationale de GIRONDE

OBJET : Transmission d'une décision modificative au budget de l'exercice 2012.

J'ai l'honneur de vous transmettre la décision budgétaire modificative n° 3 soumise au vote du conseil d'administration au cours de la séance du 25/06/12.

Vous trouverez également, ci-joint, la décision budgétaire modificative présentée pour information au conseil d'administration sous le numéro 2.

Pièces jointes :

- Décision budgétaire modificative n° 3.
- Développement de la Décision budgétaire modificative n° 3.

- Développement de la décision budgétaire modificative présentée pour information, numéro 2.

Le Chef d'établissement,
M. Stéphane CHICHE

Décision budgétaire modificative
soumise au vote
du conseil d'administration
numéro 3 reçue le

Monsieur l'Inspecteur
d'Académie, Directeur des
services départementaux de
l'Education Nationale de
GIRONDE